

Avis de constitution

SOCIETE « LES INDUSTRIES ANKO »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE II PLATEAUX SICOGI,
Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/06/2025 et enregistrés au CEPICI le 20/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LES INDUSTRIES ANKO »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

-La création, la confection, la vente et l'entretien de vêtements et accessoires de mode et de textile. ;

-L'achat et la vente de tous outils et articles liés à la confection et l'entretien de vêtements et accessoires de vêtements ;

-La Transformation sur toutes les formes, de fruits et légumes de toutes variétés, celles de tous produits alimentaires.

-L'importation, l'exportation et la commercialisation de ses produits.

-Toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet ou à tous objets similaires ou connexes ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE II PLATEAUX SICOGLI, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) M KONAN AMOIN ANNE MARIETTA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-08552 du 06/10/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°51353/GTCA/RC/2025 du 06/10/2025

